

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
ON AN.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par
ligne..... \$0.
Chaque insertion sui-
vante par ligne..... 2

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats,
Bureau: Blue Fisk, No. 3 et 4,
Joliette.

MM. Martel & Beaupre suivront les Cours
du District de Joliette.

B. BABY & MCGONVILLE, Avocats, Coin
des Rues St. Viateur, et Ste. Marie,
Joliette

MM. Baby & McGonville, suivront les
Cours de Montreal, l'Assomption et
Berthier.

C. P. CHABLAND, Avocat, Bureau
Fisk's Block - Porte No. 1, Joliette.

M. Chabland suivra les Cours de
Montreal, Berthier et l'Assomption

A. ARTHUR MCGONVILLE, Avocat, Bu-
reau: Place Barget, Joliette.

NOTAIRES.

V. VEZINA & DESORMERS, Notaires pu-
bliés, Bureau rue Mansseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues
la Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desaulniers, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Joliette—Bu-
reau: Chez Mde. veuve Potvin, Rue
Notre-Dame.

HUISSIERS

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencié, Joliette

I. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise

J. B. DESMARAIS, Huissier, Bureau
Rue de Lanaudière, Joliette

B. PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Mansseau, Joliette.

JOS. EMERY LEPROHON

AGENT GENERAL

Bureau: Bloc Fisk, No. 8

EN FACE DU MARCHE NEUF

JOLLETTE.

M. LEPROHON se chargera aussi de
toutes collections, lesquelles seront faites
avec diligence.

FONDERIE & FORGE

P. LAFORAINS & CIE

RUE ST. PAUL

(PRES LE MARCHE)

JOLLETTE

Ont constamment en vente les objets
suivants manufacturés par eux:

Charrues en acier et en fonte

pour labourer dans les côtes

pour sarcler

pour faire les sillons et ren-
chasser

Chaudières, roues pour moulins &c. &c.

Râteaux à un cheval pour le foin.

—AUSSE—

"LA REINE DE MOISSON"

1<sup>ère</sup> séparateur de grains et de gramin.

O. K. WOOD

PATENTE LE 9 MARS 1875

MM. P. Leforains, fils & Cie sont aussi
agent pour la vente des Faucheuses et
Moissonneuses de M. MOODY

4 A 1875.

La Compagnie d'Assurance Mu-
tuelle sur la vie "The Sun"
de Montreal.

BUREAU: 164 Rue St. Jacques.

Capital souscrit..... \$500,000

DÉPÔT AU GOUVERNEMENT..... \$50,000

THOMAS WORKMAN, Esq., M.P., Président
T. JAMES CLAXTON, Esq., Vice-Président
M. H. GAULT, Esq., Directeur-général
R. MACAULAY, Esq., Secrétaire.

Assurez vous contre les accidents

Les L'Assurance Mutuelle "The Sun" de
Montreal qui donne tous les avantages de
débiter sur la vie, soit contre les acci-
dents, aux conditions les plus favorables.

La "Sun" donne des polices sur la vie
et pour des paiements sans toutes les
formalités et joint les meilleures garanties aux
taux les plus modérés sur application
spéciale.

PELLETER & BOYD, Agents

Medecin de la Compagnie,
Dr. M. S. BOULET,
Joliette.

The Sun Mutual Life Insurance
Company of Montreal.

OFFICE: 164 St. James Street.

Subscribed Capital, \$500,000

DEPOSITED WITH GOVERNMENT, \$50,000

THOMAS WORKMAN, Esq., M.P., President
T. JAMES CLAXTON, Esq., Vice-Président
M. H. GAULT, Esq., Managing-Director.
R. MACAULAY, Esq., Secretary.

INSURE

Your Life Against accidents

The Sun Mutual of Montreal, grants every
thing desirable in Life or Accident Insu-
rance on the most favorable terms.

Life and endowment policies of all ap-
proximations, uniting ample security and
moderate cost, under a definite contract.

PELLETER & BOYD, Agents,

Medical Officer,
Dr. M. S. BOULET,
Joliette.

Ls. G. MARTIN

Architecte

15 Rue St. Lambert

MONTREAL.

10 Décembre 1873.



CHARLES LEVESQUE, V. S.

MEDICIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de
Montreal.

Bureau: a Berthier.

Attention! Attention!

Par la vigilance et la ponctualité avec
laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST

COIN DES RUES

St. Charles Borromée et Notre Dame

Il semble que le perron est baissé
de deux degrés, au moins, car on ne
peut aller ailleurs, en suivant la flèche qui
toujours entre et sort comme si le perron
n'était plus un obstacle. Mais c'est eu-
rement, dit Paul à Jean, il ne nous craint pas,
Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un
scandale à présent?

Mais, répliqua-t-il, nous vend des li-
queurs si pures, de la bonne fleur, du bon
Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon
Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de
Généralités à si bon marché et sans nous
tromper, que l'on épargne beaucoup en
achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les
Grains de toute sorte ainsi que le Farine
Fracas, et il paie toujours le haut prix.
En ce cas, continuons de l'encourager.

Merci d'avance, Messieurs, et venez
me voir

J. J. PROVOST.

Joliette, 30 Avril 1875

Feuilleton!

LES

MARTYRS DE LA SIBIRIE.

CHAPITRE XXX

LA YOUTRE

(Suite.)

Où sont-ils?

—Dans l'isba de Nikitin, répon-
dit un paysan.

—Qu'ils y restent donc pour le
moment, puisqu'ils n'ont pas la
rougeole, et dites à Nikitin qu'il
les garde tant que je ne viendrai
pas les chercher, reprit le chas-
seur, d'un ton méprisant. Vous,
seurs, montez dans la kibitka et
fermez bien les rideaux, car le
froid est rude.

—Nous te suivrons à pied, dit
Thadée.

—Fais ce que je dis: je suis
pres, et vous ne feriez que me re-
tarder. Allez, frères, un coup
d'épaule.

Les femmes étant montrées, le
géant nona, à l'avant du traîneau,
les deux extrémités d'un fort las-
so, qu'il portait en guise de cein-
ture, passa la corde en écharpe sur
son épaule et cria.

—Allez!

Les paysans firent un effort, qui
dégagea les patins déjà pris par
la glace, et la kibitka, entraînée
par le robuste chasseur, glissa
dans la direction de la forêt.

Quand elle s'arrêta, Etienne ne
s'était pas même éveillé. Sa me-
re le prit, tout endormi, dans ses
bras, courbant en deux pour péné-
trer par un ouverture, en forme
de gueule de four, percée à la
base d'une hutte conique, en terre
battue, recouverte d'une épaisse
couche de neige, entra à la suite
du chasseur, dans une pièce
d'assez grande dimension et de
forme circulaire, éclairée par un
lampe gigantesque, formée par un
pot de terre rempli de graisse
d'ours et munie d'une corde en
mèche.

Quelques pierres plates, posées
au centre de la hutte, y servaient
de foyer, dont la fumée n'avait
pour s'échapper, d'autre issue
qu'une étroite ouverture, prati-
quée au sommet du cône.

Des escabeaux de bois, rangés
le long des murs, des armes et
des filets suspendus aux parois,
au-dessous de quartiers de veni-
son fumés, des paquets d'herbes
aromatiques, quelques urnes rem-
plies de beurre, de graisse et de
miel, formaient tout l'ameuble-
ment de cette singulière demeure,
occupée par toute une famille de
Permians, à demi-sauvages, com-
posée du chasseur Kazlof, de son
père, de sa femme et de trois en-
fants, dont le dernier, âgé de quel-
que mois, vagissait dans un sac de
cuir, d'où ne sortait que sa tête, et
que sa mère, occupée à griller
une large tranche d'élan, avait sus-
pendu à un poteau, près d'un
vieillard, encore vert, cousait,
avec des nerfs desséchés de l'ani-
mal, un vêtement taillé dans une
peau d'ours.

—Femme, cria Kazlof, le Cha-
tan nous envoie des hotes; étends
une peau d'ours et donne-nous à
manger.

Thadée déposa son fils sur le
lit moelleux qui lui avait été pré-
paré et, s'approchant de la Permianne:

—Sœur, dit-elle, que le Dieu
du ciel répande ses bénédictions
sur ta famille.

—Puisse l'ombre de la main de
Chatan te couvrir, toi et les tiens,
répondit la Permianne.

Et, prenant trois grains de sel,
elle en offrit un à chacune des
deux femmes et posa le troisième
sur le front de l'enfant endormi.

Pendant ce temps, Kazlof et
son père étaient sortis pour
enfermer la kibitka dans une sorte
d'enceinte paillasse, de manière
à la mettre à l'abri des attaques
des ours et des loups qui, attirés

par l'odeur du cuir, n'eussent pas
manqué de lui donner l'assaut
pendant la nuit.

Quand ils rentrèrent, les deux
Polonaises, qui avaient déjà fait
ample connaissance avec la fem-
me paysanne, les principaux évé-
nements de leur voyage à travers
cette Russie d'Europe, dont la Polo-
gne et la Sibirie occupent les
deux extrémités opposées.

Commetous les vieux chasseurs,
et en général tous ceux qui habi-
tent loin des autres hommes, ont
toujours besoin de trouver eux-
mêmes des ressources qu'ils ne
peuvent se procurer ailleurs, le
père de Kazlof connaissait les pro-
priétés médicales d'un certain
nombre de plantes et possédait
toutes sortes de recettes, soi-disant
infaillibles, contre les blessures
et les fièvres paludé-
ennes, les maladies de peau et
toutes les infirmités auxquelles
un coureur de bois se trouve le
plus fréquemment exposé.

C'est ainsi que, sans avoir re-
cours aux charmes ou sorciers,
il s'était guéri, disait-il, d'une ter-
rible maladie, gagnée dans les
marais de la Kamr, en traçant, à
l'aide d'une aiguille, le signe de
Chatan sur des bulles d'asphodé-
le, qu'il avait ensuite réduites en
pâte avec de l'eau-de-vie et ava-
lées à petites doses. Quant à la
rougeole, affirmait-il, pour en dé-
barrasser ses petits-enfants, dont
aucun n'en est mort, il avait sim-
plement mélangé, en parties éga-
les, du vin de bouleau et une in-
fusion d'airelle amère, plante très
commune dans le Nord, où elle
s'appelle aussi raisin d'ours, et la
leur avait administré presque
bouillante.

Ce remède, dont l'efficacité ne
pourrait être discutée en pareil
cas, puisqu'il s'agit, avant tout, de
faire boire chaud aux malades, fut
aussitôt expérimenté par Thadée,
à laquelle sa confiance dans l'ex-
périence de son autre aïeule de
gagner l'amitié du vieux chas-
seur.

Kazlof s'était débarrassé de sa
cuisse de corde et de son tou-
loup. Il ne se montra pas moins
communicatif que son père, peu-
le dîner, auquel, contrairement
aux usages des Tchouvaiches et
des Schérémisses, la femme et
les enfants prirent part, sur le pied
d'une respectueuse égalité. La fa-
mille de Kazlof appartenait à une
tribu d'anciens permians, habitant
les contreforts européens de l'Ou-
ral; au temps où les mineurs, en-
voyés par Pierre-le-Grand, avaient
pénétré sur le territoire ourlien,
cette tribu s'était dispersée, et une
branche était venue s'établir dans
le district de Perm, où existaient
encore, disséminés dans la forêt,
trois familles, dont les chefs se li-
vraient exclusivement à la chas-
se et à la pêche.

De cette manière, ajouta le gé-
ant, si nous ne sommes pas riches,
nous continuons à être libres, et
nous avons pu garder nos croyan-
ces et nos coutumes, au lieu de
devenir esclaves comme les habi-
tants des villes.

—Et à quelles chasses vous li-
vrez-vous particulièrement? dem-
anda Marpha, que cette conversa-
tion intéressait.

—L'été, répondit le vieux chas-
seur, nous poursuivons l'élan, ou
plutôt nous le pêchons, car, dans
la saison chaude, cet animal, qui
craint horriblement les mouches
qui, à cette époque, sont innom-
brables, s'enfonce dans les lacs et
dans les marais, pour y brouter
les joncs, en ne laissant sortir de
l'eau que ses naseaux, dont le bruit
denonce sa retraite; c'est dans ces
mêmes marais que nous nous met-
tons, en canot, à sa poursuite, et
que nous le harponnons les neiges
sont trop molles pour permettre à
ces dangereux animaux de se len-
cer contre les chasseurs; alors,
nous les tirons de loin, et comme
il est rare qu'une première balle
suffise pour les jeter à terre, nous
luyons, à l'aide de nos laptis, jus-
qu'à ce qu'un second ou troi-
sième coup de feu les ait mis hors
d'état de nous nuire. Malheureu-
sement, c'est un gibier qui se fait
chaque jour plus rare, car sa chair
est excellente, son cuir d'une qua-

lité supérieure pour en confec-
tionner des bottes, et sa ramure
fort estimée par les commerçants
de Nijni-Novogorod.

—Vous devez aussi souvent
chasser l'ours? reprit Thadée, car
je pense que les superbes fourru-
res que je vois ici sont le produit
de vos chasses.

—Un effort, répondit le vieux
Permien, dont les yeux brillèrent
d'orgueil; dans ma jeunesse, j'en
ai pas mal abattu de ces petits pé-
res au caftan gris. Il me connais-
siez bien, et quand j'en rencon-
trais quelque un, je ne me gênais
pas pour lui crier, s'il s'enfuyait,
des injures qu'il n'aimait pas;
Goarmand, voleur de chevaux,
mangeur de miel. Si l'ours se re-
tourne, il continuait à fuir, je lui
lançais, soit des pierres soit des
pelottes de neige; ce jeu finissait
par lui faire perdre patience, il
s'arrêtait, en grondant, se lochant
les levres et labourait la terre avec
ses puissantes griffes; c'était là
que je l'attendais, et alors, ....

—Vous lui envoyez votre balle
dans la tête, à bout portant.

—Moi, une balle à un ours, s'é-
cria le vieillard, jamais cela n'est
encore arrivé à aucun chasseur
de ma famille, pas plus à mon pé-
re et à mes frères qu'à mon fils;
nous aurions tous préféré être
mis en pièces, que de commettre
une pareille lâcheté. Tiens, sœur
nous avons ici plus de trente
peaux; tu peux les examiner; si
elles n'ont pas toutes un trou à la
place du coeur, je veux être re-
gardé comme un mauvais dé-
bicheur d'abeilles.

—Mais alors, comment vous y
prenez-vous?

—Comment tout brave chasseur
doit faire; je laissais l'ours s'ap-
procher de moi, se dresser sur ses
pieds de derrière et s'avancer, les
bras ouverts, pour m'embrasser.

—J'ai pourtant entendu dire
qu'un ours est si fort qu'il écrase-
rait un homme, quelque fort qu'il
fut, en le serrant sur sa poitrine.

—C'est vrai, mais au moment
où il laissait tomber sa grosse patte
velue, je me retournais à demi,
de manière, à lui présenter mon
bras gauche, protégé par une cor-
de, que ses griffes ne pouvaient
entamer et, en même temps, du
bras droit, je le frappais au coeur,
avec mon épieu. Et sur vingt
fois, je le renversais, dix-neuf fois
mort du premier coup.

—Et la vingtième, qu'arrivait-
il?

—Par le tonnerre du puissant
Chatan! nous nous embrassions,
poitrine contre poitrine, jones con-
tre jones; les os craquaient, le
sang sortait par les narines; mais,
tu as vu, sur la cuirasse de mon
fils, ce poignard planté droit et
ferme; en refermant ses bras puis-
sants, pour étouffer son ennemi,
l'ours s'enfonçait le fer dans le
coeur. Si la lame cessait, l'homme
était perdu, l'ours le pétrissait
comme de la pâte; c'est ce qui ar-
riva à mon père. Mais le Cha-
tan m'a protégé; mes camarades
m'ont plus d'une fois rapporté à la
youtre, voyant le sang, mais ils
rapportaient l'ours sur le même
trameau. Et cependant, avant de
renoncer à la chasse, à cause de
mon âge, pour me faire simple pé-
cheur d'esturgeons et de sterlets,
j'ai cloué, au pin consacré au dieu
du tonnerre, trente-deux fois la
patte velue d'un ours tue par
moi.

—Et votre fils en a cloué sans
doute déjà plusieurs.

—Hier, il y a attaché la vingti-
unième, dit le chasseur, avec or-
gueil; une patte gigantesque,
Kazlof est un tueur d'ours devant
lequel je ne suis plus, moi, qu'un
enfant; ton fils dort sur la peau
du dernier ennemi vaincu par lui.
Il voulait la vendre, aujourd'hui,
à la ville, avec quelques autres,
mais à ma prière il l'a laissée
pour orner notre youtre, du plus
beau trophée qui depuis plusieurs
années, soit entre dans une cabane
de chasseurs.

(A Continuer)

FAITS DIVERS.

MORTS SUBITES.—On lit dans le Fran-
co-Canadien.

—Le quatorzième jour de mai 1877,
est décédé subitement à sa résidence
en la ville d'Herbyville, Pierre Cho-
quette, ancien cultivateur, âgé de 81
ans.

Depuis quelques jours il était con-
valescent, sans néanmoins être reté-
nu à la maison, et vaquant à ses oc-
cupations, comme d'habitude. Mar-
di au soir vers sept heures il se reti-
ra dans sa chambre pour dire son
chapelet, et quelques instants après,
sa femme se rendit auprès de lui, et
le trouva assis sur un sofa, tenant son
chapelet dans sa main. Le voyant
immobile, elle crut qu'il était sans
connaissance, et s'approcha pour lui
porter secours, mais déjà il était
mort.

Une enquête eut lieu et le verdict
donné par les jurés, fut qu'il était
mort par la visite de Dieu.

—Alfred Cardinal âgé de 70 ans
est décédé subitement le troisième
jour de mai courant en la paroisse de
l'Acadie.

Il était arrivé sur les sept heures
du soir précédant chez une sœur
qui demeurait à l'Acadie en parfaite
santé. Il soupa comme d'habitude
et alla se coucher vers dix heures.

A une heure après minuit sa sœur
le trouva se débattre sur son lit, elle
pensa qu'il avait une attaque d'épi-
leptie chez qui lui arrivait assez fré-
quemment. Après quelques instants
le bruit cessa, elle crut alors qu'il
était mieux un quart d'heure, étant à
peine éveillée qu'elle entendit le mou-
vement de son frère se débattre et d'une
manière plus forte que la première
fois, mais étant seule dans sa maison
avec sa fille elle n'osa pas se lever
croyant qu'elle ne pouvait lui don-
ner aucun secours. Le bruit cessa
et elle s'endormit. Vers quatre heu-
res et demie elle se rendit auprès de
son père qu'elle trouva mort.

Une enquête a été tenue le même
jour, et les jurés déclarèrent que cet
homme était mort par la visite de
Dieu.

PENDAIION.—Samuel Orr a été pen-
du à Mount Vernon, comté de Law-
rence (Missouri) jeudi en expiation
d'un assassinat commis le 14 décem-
bre, 1873. La victime était un fer-
mier, nommé George Davis. Samuel
Orr et un certain Gox allèrent le soir
dans sa grange, firent conversation
avec lui soi-disant pour acheter du
grain, et quand ils eurent capté sa
confiance et le virent hors de ses gardes
ils le tuèrent à coups de pistolet. La
crime n'avait pas eu de témoins, mais
les assassins se dénoncèrent eux-mêmes,
étant en état d'ivresse. Il di-
rent qu'on leur avait donné \$1,000
pour tuer Davis. L'instigateur du
meurtre était probablement le beau-
frère de la victime, et il fut même
juste pour ce fait, mais a été acquitté
faute de preuves suffisantes. Cox et Orr
des arrêts du pays quand ils appri-
rent qu'ils étaient mis en accusation,
et le premier n'a jamais été revu.

Samuel Orr, arrêté à Saint-Joseph,
s'est évadé et a été repris deux ou
trois fois, a fait passer plusieurs ju-
gements rendus contre lui et finale-
ment il vient d'être exécuté après
trois ans et demi de délais. Il était
âgé de 25 ans.

—Il y a en France 1,037 imprime-
ries qui occupent 3,500 imprimeurs,
900 correcteurs et protes, 350 conduc-
teurs.

Le chiffre moyen annuel des on-
vrages imprimés est de 80,000. Ses
produits en sont évalués à 25 mil-
lions de francs.

ACCIDENT DE COUVRAGE.—Dimanche ma-
tin, M. E. Carlin, demeurant rue du
Moulin, emporta des cristaux de dévresse
qui semblaient provenir du Canal. Il
se rendit aussitôt sur les lieux, et en
arrivant près de l'établissement de
Peck et Benning, aperçut un homme
qui se noyait.

Ne consultant que son courage, M.
Carlin ôta son habit et ses chaus-
sures, puis se jeta à l'eau pour sauver
l'infortuné qui allait disparaître. Il
eut beaucoup de difficultés à opérer
ce sauvetage, mais il y parvint, non
sans avoir couru le risque de se
noyer lui-même.

L'individu qu'il venait ainsi d'ar-
racher à la mort, fut déposé sur le
rivage, et comme il avait perdu con-
science on envoya chercher un
médecin en toute hâte. A l'aide de
soins empressés il revint à lui, et put
revoir son généreux sauveur, qui
voulait consacrer sa bonne action,
le mena en voiture à sa résidence.

Cet homme se nomme Narcisse
Clement, et il tomba à l'eau en vou-
lant traverser le canal à l'aide d'une
planche, pour aller rejoindre un de
ses frères qui travaillait à bord d'une
barge. On nous apprend que c'est
un homme sobre et honnête, et que
sa chute a été purement accidentelle.

JOLIETTE

VENDREDI, 25 MAI 1877.

LA "MINERVE" ET LE CHEMIN DE FER.

Les journaux de Montréal, en outre de la Minerve, ont écrit différents articles sur le chemin de fer du nord, quant au tracé que cette voie ferrée doit suivre entre Maskinongé et Montréal.

La Minerve avocasse le tracé sur le fleuve, traversant au bout de l'Isle et se dirigeant à Montréal.

Le Nouveau Monde a des idées un peu différentes et ne voit que Montréal comme terminus du chemin de fer.

Pendant que la Minerve demande un tracé riverain ou complètement intérieur, le Nouveau-Montréal patronise le tracé par Terrebonne, comme tracé praticable, sans tenir compte des réclamations de Joliette et de l'intérieur.

Nous n'avons pas à voir dans les idées de la Minerve ni celles du Nouveau-Monde, mais nous ne pouvons approuver la manière de voir de ces journaux. La Minerve qui veut les deux tracés, et le Nouveau Monde qui ne veut que le tracé par Terrebonne.

C'est une erreur commune; le tracé du fleuve est impraticable, quant au pont du Bout de l'Isle d'a bord; quant aux terrains bas et inondés de Berthier ensuite; quant enfin à l'inefficacité du tracé riverain par rapport à l'intérieur. L'agriculture, à la colonisation, quant en outre à un surcroît de dépenses occasionnées par le tracé riverain.

Le tracé par St. Lin et Ste. Thérèse, recommandé par la Minerve au cas de non acceptation du tracé riverain, est suivant nous, inacceptable. Il n'a jamais été dans l'intention des hommes politiques du pays, ni du gouvernement, ni de l'ancienne compagnie de faire une voie ferrée qui n'ait pas directement de Québec à Montréal; il n'a jamais été calculé que cette ligne projetée de chemin de fer devait passer à St. Lin et à Ste. Thérèse, et rendre impraticables les communications entre les principales villes du pays, Québec et Montréal; il a pu entrer dans les calculs de faire passer la ligne un peu dans l'intérieur, mais jamais au détriment de Montréal. Montréal est pour ce chemin, et pour la Province et pour la Puissance, un poste indispensable. Le tracé riverain et le tracé par St. Lin sont donc impraticables, inefficaces et inutiles.

Le tracé avocassé par le Nouveau-Monde, via Terrebonne et Berthier ne peut pas non plus être accepté, ni adopté.

Pour les mille raisons déjà cent fois répétées dans notre journal, nous ne pouvons croire qu'un chemin de fer, qui serait localisé à Terrebonne ne doive pas passer à Joliette; du moment que l'on devie de la ligne riveraine pour passer à Terrebonne, il ne peut, il ne doit pas être localisé ailleurs qu'à Joliette. C'est le tracé intérieur, c'est le tracé favorable à l'agriculture, au commerce et à la colonisation.

Nous voulons une chose bien simple, bien naturelle, bien rationnelle, bien juste: un chemin de fer qui reliera Québec et Montréal, la capitale provinciale et la capitale commerciale du pays, en passant par la capitale de l'intérieur, Joliette.

Terrebonne a l'avantage d'être des hommes de mérite et de talent, un ministre provincial, et le Leader de l'opposition fédérale; et à ce titre Terrebonne peut exercer une forte pression sur l'adoption du tracé. Mais Joliette n'a pas une ville arriérée; elle court de progrès en progrès; elle élit des hommes intelligents, et compte, dans tous les cas, un foule d'avantages, un grand nombre d'intérêts, une quantité considérable de ressources, qui font de Joliette une ville d'avenir, dix fois supérieure à Terrebonne, au point de vue commercial, agricole et industriel.

Qui parle du marché de Terrebonne? qui parle du commerce de Terrebonne? qui espère dans l'avenir de Terrebonne? qui compte sur une augmentation probable de la Ville de Terrebonne? Trop près de Montréal, trop loin de l'intérieur, Terrebonne ne sera jamais une ville de commerce, en mesure de favoriser l'agriculture et la colonisation. C'est un chef-lieu de Comté; mais ce ne peut être jamais la capitale et le centre commercial et industriel de 40 paroisses.

Joliette l'est déjà; Joliette dépassera tous ces avantages. Pourquoi Joliette n'aurait-elle pas le chemin de fer?

INFORMATIONS.

Le Nouveau-Monde du 23 mai, contient ce qui suit à propos du tracé du chemin de fer du Nord:

"Qu'on blâme le gouvernement pour ce qu'il fera de mal, nous ne trouverons rien à redire; mais tant qu'il n'aura pas perdu la confiance des conservateurs en général et la nôtre en particulier, nous nous opposerons à ce qu'on fasse un fou de lui."

Cette opposition est inutile: Qu'on vult perdre prius Jupiter demoveat.

Il est question d'avoir un camp de bataillon, ici, au mois de juillet.

Ceux qui s'occupent ordinairement d'organiser la célébration de la St. Jean Baptiste vont se mettre à l'œuvre prochainement.

M. Jos. Perrault vient d'être nommé secrétaire de la commission à l'exposition de Paris.

Le Journal des Trois-Rivières est entré dans sa 13e année d'existence. Nous offrons à notre distingué confrère nos meilleurs souhaits de prospérité.

L'hon. Juge Ritchie a rendu hier à Ottawa un jugement important dans la cause de Jones vs. la Reine. Le demandeur avait reçu un contrat sur l'Intercolonial et réclamait un montant d'argent additionnel de \$120,000 pour des extras. Son Hon. a décidé que la couronne ne doit pas être tenue de payer ces extras.

Sir A. T. Galt et M. J. Drouin, de Montréal, sont en ce moment à Ottawa et s'occupent de questions concernant la commission des Pêcheries qui doit se réunir à Halifax, le 5 juin prochain.

Voici quelle est la composition du nouveau cabinet français:

Duc de Broglie, président du conseil, ministre de la justice et des cultes;

De Fortou, ministre de l'intérieur;

Engène Caillaux, ministres des finances;

Auguste Pâris, ministre des travaux publics;

Vicomte de Meaux, ministre de l'agriculture;

Brunet, ministre de l'instruction publique.

Les démissions de MM. Berthaut et DeCazes n'ont pas été acceptées. M. Berthaut est chargé provisoirement du ministère de la marine.

Nos lecteurs se rappellent une lettre de M. le Dr. J. C. Taché, député-ministre de l'agriculture, à Ottawa, que nous avons publiée, l'été dernier, relativement à la "mouche à patates." M. Taché nous adresse aujourd'hui la lettre suivante que nous nous empressons aussi de publier. Nous saisissons cette occasion d'inviter nos lecteurs de la campagne à nous communiquer les renseignements qu'ils pourraient avoir de temps à autre relativement à la marche de ce fléau que chacun doit s'empresser de combattre.

Ottawa, 19 mai, 1877.

A M. le Rédacteur de la Minerve.

Monsieur,

Je fais appel à votre patriotisme en vous demandant de vouloir bien commencer de suite, dans votre journal, à mettre le public au fait de son devoir, relativement à la "mouche à patates."

L'insecte vient de faire son apparition et la guerre doit commencer. C'est le meilleur temps d'opérer, car les femelles sont gravides, c'est-à-dire chargées de leurs œufs, et chacune d'elles, tuée maintenant, équivaut à des milliers de larves détruites plus tard. Il faut leur faire la chasse et les écraser, puis veiller les plants de patates et écraser les œufs fixés au revers des feuilles. Puis, quand les larves se montrent, [sous forme de punaises,] alors employer le vert de Paris, en la manière et avec les précautions voulues.

Rendez au public le service d'attirer de temps à autre, l'attention de tout le monde sur cet important sujet. La province de Québec et, pour le moment, le district de Montréal surtout sont sérieusement menacés.

J'ai, etc.,

J. C. TACHÉ.

La perte totale par l'incendie de la ville de Saint-Etienne, dans le Nouveau-Brunswick, est généralement estimée à \$50,200 ou \$300,000, les assurances s'élevèrent de \$120,000 à \$150,000. Les agents de Saint-Jean donnent la liste suivante des assurances canadiennes qui se trouvent engagées dans cet incendie:

Table with 2 columns: Insurance Company Name and Amount. Includes North British, Royale Canadienne, Queen, Stadacona, National, Citizens, Impériale, Canada Fire and Marine, and Provinciale.

Le gouvernement local demande des soumissions pour la démolition des anciennes casernes des Jésuites à Québec.

MM. Joseph Girouard, de St. Bonoit; A. M. Pharrand, de St. Polycarpe, et J. C. Dansereau, de Montréal, ont été admis à la profession de notaire, devant la Chambre des Notaires, qui s'est assemblée à Québec le samedi dernier.

La cérémonie du sacre de Mgr. Hannan a eu lieu, hier à Halifax, dans l'église de Ste. Marie, comme archevêque d'Halifax.

L'abbé Mgr. Conroy, a été le prélat consécrateur. Le lieutenant gouverneur Archibald et un grand

nombre de protestants distingués étaient aussi présents.

Après la messe, le Palium a été porté au nouvel archevêque. A 4 heures, les vêpres ont été chantées. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec officia pontificalement Mgr l'évêque de Portland a prêché sur la fête du jour.

Après les vêpres, il y a eu bénédiction du Saint-Sacrement. A la messe et aux vêpres, on a exécuté la plus belle musique religieuse.

Le soir, le nouvel archevêque a donné un grand dîner à tous les évêques et aux membres du clergé. Aujourd'hui, une adresse sera présentée au nouvel archevêque par le clergé et une autre par les diocésains qui lui offriront, en même temps, les cadeaux dont nous avons déjà parlé.

On parle d'une foule d'aspirants à la place de Sénateur laissée vacante par la mort de l'hon. Chas. Wilson. Les messieurs dont les noms suivent seraient sur les rangs: MM. Thos. Wilson, Adolphe Roy, Jos. Duhamel, De-Beaujeu, etc.; Plusieurs libéraux insistent pour faire nommer M. J. L. Cassidy.

On lit dans l'Union des Cantons de l'Est:

On prête à l'hon. juge Loranger l'intention de résigner sa place sur le banc et d'entrer dans la politique active.

M. Gaudet serait conseiller législatif pour la division Kenebec et le comté de Nicolet se ferait un honneur de choisir l'hon. M. Loranger pour son successeur.

Dans ce cas M. Laurier serait, dit-on, fait juge du district de Richelieu.

Nous lisons dans l'Avenir de Beauharnois en date du 17 mai:

Une fumée compacte et sans précédent depuis 1870 a enveloppé récemment notre ville pendant les quatre derniers jours. Lundi soir entre autres les quatre et cinq heures de l'après-midi, l'horizon à l'Ouest interceptait complètement les rayons lumineux de l'astre du jour. En plusieurs endroits on a dû allumer les lampes. Le feu qui sévit dans les bois environnants et qui a fait tant de ravages dans certaines parties de l'Etat de New-York est la cause certaine de cette atmosphère enfumée. Quand donc adoptera-t-on des mesures efficaces pour protéger nos forêts? Tous les ans nous avons à déplorer de semblables désastres. Et cependant les suggestions et les mesures recommandées par la Chambre de Commerce de la Puissance à sa dernière Session restent toujours sans fruits et comme un vain mot. Aussi nos forêts disparaissent-elles comme par enchantement, et bientôt la rareté du combustible se fera sentir sur tous les points de la Province à la fois. On comprendra alors mais trop tard l'absolue nécessité et l'importance majeure qu'il y aurait aujourd'hui dans l'adoption d'une mesure aussi rigoureusement nécessaire.

L'Ulster Examiner annonce la conversion au catholicisme de M. Biggar député protestant de l'Irlande au Parlement anglais.

Halifax, 21.—Une foule immense se pressait hier dans la cathédrale Ste. Marie. A la population catholique se joignait une masse d'étrangers venus de tous côtés pour assister à la consécration du Révd. Hannan comme Archevêque d'Halifax. L'éclat du concours était rehaussé par la présence de Mgr. Conroy, Evêque d'Armagh, en Irlande, et Délégué du St. Siège en Canada. L'église était décorée avec une grande magnificence et le sanctuaire était couvert d'un superbe tapis. Les piliers de l'église étaient entourés de draperies, et sur les murs on lisait grand nombre d'inscriptions. On avait élevé deux trônes dans le chœur, de chaque côté du maître-autel et au milieu, des fauteuils avaient été disposés pour l'Evêque élu et ses deux assistants. L'adresse au nouvel archevêque a été lue ce matin à 10 heures en présence de l'épiscopat et du clergé. Sir Edward Kenny était au nombre des assistants. La faiblesse de sa voix ne lui permit pas de lire la lettre, et il chargea de le suppléer, M. Bowes Daly, Ecr.

LES TURCS DE L'AMÉRIQUE.

On envoie de Salt Lake City une nouvelle dépêche à sensation en ces termes:

Il n'y a plus de doute qu'un danger courant d'agitation existe dans toutes les villes et colonies mormones de l'Utah, et il n'y a pas de doute non plus touchant la cause de cette agitation. Les chefs de l'Eglise des Saints-des-derniers-jours, depuis Brigham Young jusqu'aux évêques et conseillers, sont pénétrés de l'idée que le châtiment menace sérieusement pour la première fois, non-seulement les instigateurs et les exécuteurs du massacre de Mountain Meadows, mais aussi les auteurs de centaines d'autres meurtres surpassant en atrocité ceux des assassins de l'ancienne Venise et des Thugs de l'Inde.

Cette idée a été communiquée à la masse du peuple mormon, qui est tenu par serment de venger le sang des martyrs et d'obéir aux ordres de ses prêtres. Brigham Young lui-même, enhardi par une longue impunité et par l'exercice pendant plus d'un demi siècle d'une autorité plus despotique que celle d'un négus d'Abyssinie, est sérieusement convaincu qu'il peut trouver parmi les 100,000 Mormons du Territoire assez de jeunes gens pour battre tonie l'armée et tous les volontaires des Etats-Unis. Il est peut-être encouragé dans cette condition par le bruit courant que l'armée américaine va être réduite à la condition de peinte par les caricatures de Nast.

Les membres de la fameuse légion Nauvo, qui brava l'armée de Johnson en 1859, s'exercent dans les "Meeting houses," granges, étables et "corrals" de Salt Lake City et de la plupart des autres villes. Pendant la dernière quinzaine on a reçu ici des quantités de fusils perfectionnés expédiés de l'est, et plusieurs caisses d'armes ont été envoyées dans le sud de l'Utah par le magasin coopératif, dont Brigham Young est le principal propriétaire.

Avant-hier, au Tabernacle, le prophète a adressé une allocution inattendue aux saints et aux pécheurs. Il a donné à entendre à ces derniers que s'ils veulent du sang, ils en ont autant et plus qu'ils n'en désirent.

Il y a dans l'Utah 100,000 Mormons et 15,000 Gentils. Salt Lake City,

part d'un clergé fidèle et d'une population catholique attachée à sa foi.

"Pendant les nombreuses années de votre sacerdoce parmi nous, nous avons vu avec une gratitude toujours croissante votre fidélité aux intérêts de l'Eglise, votre dévouement pour les pauvres, vos grands et heureux travaux pour la cause de l'éducation, le zèle que vous avez déployé soit en fondant, soit en dirigeant nos sociétés religieuses et temporelles; et autour de nous, dans nos écoles remplies d'élèves, nos convents florissants, la propagation de la foi, la société St. Vincent de Paul, la société de catéchisme, et dans le grand nombre de ceux qui ayant reçu de vos lèvres la première et la meilleure instruction religieuse, ont grandi forts dans la foi catholique, nous reconnaissons l'œuvre de vos mains et l'empreinte de votre zèle devant et de votre habileté éprouvée."

"Votre connaissance intime des opinions et des sentiments de notre société, la part que vous avez prise à nos travaux, votre coopération avec le prélat regretté et distingué qui vous a précédés, répandant comme vous la cordialité et la confiance dans toutes les dénominations, nous convainquent que les mêmes sentiments de charité et d'harmonie continueront à régner dans toutes les classes pendant l'administration de Votre Grâce, et nous n'avons pas de mots pour exprimer à Votre Grâce l'intensité de votre gratitude pour la bonté et les égards avec lesquels vous nous avez en temps, donné vos conseils, prodigué vos secours, venant en aide au pauvre qui avait besoin d'assistance à ceux à qui les embarras pécuniaires des conseils précieux, ou à quiconque était dans la détresse et avait besoin de consolation.

(Signé) Au nom de la population catholique.

D. CRONAN, Président de l'Assemblée publique.

WM. COMPTON, Secrétaire, M. B. DALY.

Voici le récit d'un vol par suffrage universel, tel que la Esperanza de Cauquenas (Chili) le raconte:

M. Placide Bustos, du département de Itala, étant tombé dans les mains d'une bande de brigands, ceux-ci se rassemblèrent en comité, et la victime fut forcée de présider. On vota d'abord pour savoir:

1o. S'il fallait le dépouiller de tout son avoir, ou seulement d'une partie. Douze voix contre une décidèrent qu'il fallait lui enlever le tout.

2o. S'il fallait mettre à mort M. Bustos, afin de le mettre dans l'impossibilité de dénoncer ses voleurs. fut décidé, par 7 voix contre 6, que ce crime ne serait pas commis.

On comprend l'émotion de la victime qui présidait cette étrange assemblée et qui était obligée de faire les dépouillements. 3,000 piastres lui furent enlevées.

ERRATA. Page 20 au lieu de qui ont lu dans les journaux, lisez: qui ont lu les journaux.

Page 39, après les mots à entraver la liberté, ajoutez: de l'Eglise.

sur une population de 20,000 âmes, a 4,000 Gentils. En conséquence de cette disproportion de nombre, les plus "discrets" d'entre les Gentils font tranquillement leurs préparatifs pour pouvoir partir avec leurs familles au premier signe de tumulte.

Il est très probable que les saints qui comptent de résister à l'opération des lois auront le dessous. Le grand jury doit se réunir à Salt Lake City le 31 courant. Des citations sont envoyées à un nombre formidable de témoins dans des affaires criminelles, et l'on s'attend à l'arrestation imminente de nombreux meurtriers dans les repaires des montagnes et de la frontière où ils sont restés impunis depuis des années. Le glaive de la justice est suspendu au-dessus du toit de bien des assassins présumés qui sont d'éminents personnages dans les conseils du clergé mormon, et il est probable qu'avant la fin de l'été leur sang aura expié le sang qu'ils ont répandu.

De l'Intervention du Prêtre dans l'Ordre Intellectuel et Social.—Tel est le titre d'une brochure publiée par Mgr. Raymond, Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. Cette brochure emprunte aux circonstances un intérêt tout particulier. Pendant que le libéralisme catholique refuse au clergé sa juste part d'influence dans la société et combat son action bienfaisante, en cherchant à la reléguer dans la sacristie, il est bon de rappeler les vraies principes aux esprits et guider les populations dans les sentiers de la bonne doctrine.

Mgr. Raymond, dans son intéressant opuscule, jette de la lumière sur le sujet, pose des jalons propres à guider sagement les esprits et fait voir la nécessité de l'intervention du prêtre dans l'ordre à la fois intellectuel et social.

Nous devons des remerciements de même que de sincères félicitations à l'auteur, car nous croyons que cette brochure peut faire beaucoup de bien. C'est un magnifique résumé de la doctrine catholique sur cette importante question, et tous devront s'empresser de la lire.

Cette brochure a été imprimée à l'Établissement du Courrier de St. Hyacinthe et la partie typographique fait honneur à l'imprimerie de notre confrère. Prix 10 cts.

ST. LIN.—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que les travaux de construction du chemin de fer des Laurentides viennent d'être repris et devront, paraît-il, se continuer sans interruption jusqu'au jour où le sifflet de la locomotive fera retentir les échos des montagnes dont cette voie ferrée porte le nom. Ce jour-là fera époque dans les annales de St. Lin. Puisse l'aurore de ce beau jour luire bientôt à nos yeux.

—Laurentides.

—Les constructions nécessaires pour l'exploitation de la nouvelle fonderie, sont terminées. Un engin de la force de dix chevaux vapeur, vient d'arriver et sera bientôt installé. Il sort des ateliers M. G. A. Pentland, de Sorel.

On nous informe que M. Masse, mécanicien de Joliette, a l'intention de venir se fixer ici, et d'ouvrir une usine à côté de la nouvelle fonderie, pour y manufacturer des moulins à battre et autres instruments d'agriculture. Nous applaudissons de tout cœur à ces signes de progrès.

Des hommes comme MM. Imbleau et Cie, ne sont jamais de trop dans une localité.

Ces messieurs ont fait l'acquisition d'un vaste emplacement situé sur la propriété de M. Ovide Brien, à proximité du marché et de la gare du chemin de fer des Laurentides.

C'est là qu'ils ont construit leur fonderie. Il offrent maintenant aux conditions les plus libérales le terrain nécessaire pour la construction et l'usage de leur excédent de forces motrices, à quiconque voudra établir une manufacture à côté de leur fonderie. Avis aux capitalistes.

—Laurentides.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Samedi vers 4 hrs. de l'après midi, un jeune homme du nom de John-Harmon a été saisi de s'ôter la vie dans les circonstances suivantes: Il s'est rendu chez MM. Owen et Goodwin, peintres, rue Bleury, et, comme à l'ordinaire, causé avec un de ces messieurs qu'il connaît très-bien. Au bout de quelques temps, le propriétaire de l'établissement s'est absenté sans s'en rendre compte, dans le magasin avec Harmon qu'un jeune apprenti. Celui-ci s'aperçut bientôt que Harmon avait disparu et il le trouva dans un coin, en arrière du magasin, faisant de grands efforts inouïs pour se couvrir la gorge avec un couteau et déjà tout couvert de sang. L'apprenti donna l'alarme après avoir vainement essayé d'empêcher le malheureux de continuer son œuvre sanguinaire. Le sergent Burke arriva bientôt emmenant le malheureux à sa maison de pension, sur la rue Lagachetière, où le Dr. Dugdale lui donna ses soins. Il n'est pas en danger. Harmon est un garçon de fort bonne conduite, autrefois employé chez M. Cha. Haguen, rue St. François Xavier. Il a des économies. Mais, depuis quelque temps, il est en proie à une mélancolie sombre que l'on attribue à la crainte de perdre certaines sommes qu'il a prêtées.

LE CRIME DE WILLIAMSBOURG.—Le coroner Garroll a reçu la déposition ante mortem d'Apollonia Gunner, veuve du débauché de bière John Gunner, assassiné lundi matin en sa résidence d'East Williamsbourg. Elle s'est exprimée en ces termes:

"J'aurai 30 ans le mois prochain; je suis native d'Allemagne; je crois que je suis mortellement blessée et que je ne puis pas guérir. Notre établissement n'a été fermé dimanche soir à 10<sup>h</sup> heures; quand nous avons fermé il n'y avait dans la salle qu'un homme, qui marche avec des béquilles. En m'éveillant pendant la nuit, j'ai vu un homme dans ma chambre. J'ai appelé mon mari à l'aide, mais il semblait dormir et il n'a pas répondu. Je me suis levée, et j'ai vu du sang couler de dessous

moi. J'ai couru à la cuisine; je ne pouvais pas voir l'homme distinctement, mais je crois qu'il avait un paletot noir; c'était un homme gros et grand; je ne l'ai pas reconnu pour avoir été chez nous pendant le jour. Je ne sais pas que personne eût fait des menaces contre mon mari ou contre moi.

William Schmidt, qui conduisit une voiture de brasserie, était venu dans notre établissement pendant le jour, il s'est retiré vers 9 heures et demie du soir. Schmidt et mon mari étaient en bons termes. Mon mari et moi nous vivions heureux ensemble, et nos affaires prospéraient. Un homme, dont la description pourrait correspondre à celle de l'individu que j'ai vu la nuit passée dans ma chambre, a vécu autrefois avec nous. Il se nommait Frederick Hillman; lui et mon mari n'étaient pas bien ensemble; ils ont eu une querelle au sujet de revolvers, et depuis il n'est plus revenu à la maison. Un autre homme, nommé Peter, a vécu avec nous. Hier un certain John Wesser et son beau-frère se sont battus, et mon mari les a séparés. Il y avait encore un autre homme qui devait \$29 à mon mari et qui avait l'habitude de venir chez nous. Son nom est Jacob Early; il était en froid avec mon mari."

Cette déposition, comme on voit, n'apprend pas grand chose; mais la police a obtenu d'autre part des renseignements, en conséquence desquels elle a arrêté un charpentier, nommé George Griess, ainsi que William Schmidt dont il est parlé dans le rapport de Mme Gunner. Schmidt est cocher au service de MM. Weber et Fuehrer, brasseurs à Williamsbourg, coin de Graham avenue et Meserole street. On assure que de graves présomptions existent contre lui, mais il dit pouvoir prouver par le témoignage de sa femme qu'il est rentré chez lui samedi soir à 11 heures, et qu'il n'est pas ressorti avant le lundi à 4 heures du matin, pour livrer de la bière aux clients. On remarquera que ceci est en contradiction avec la relation de Mme Gunner, suivant laquelle Schmidt est venu dans le débit de bière de son mari le dimanche et s'est retiré à 9 heures et demie du soir.

NOUVELLE TENTATIVE DE SUICIDE.—Dans la matinée d'hier, un malade nommé James Guiley, qui paraissait être sous l'influence de l'ivresse, a tenté de se suicider en se jetant dans le port, du haut du quai Boucours.

Il a été sauvé par le constable Granchamp qui l'a conduit à la station de la police riveraine.

LE CRIME DE WILLIAMSBOURG.—Le coroner Garroll a reçu la déposition ante mortem d'Apollonia Gunner, veuve du débauché de bière John Gunner, assassiné lundi matin en sa résidence d'East Williamsbourg. Elle s'est exprimée en ces termes:

"J'aurai 30 ans le mois prochain; je suis native d'Allemagne; je crois que je suis mortellement blessée et que je ne puis pas guérir. Notre établissement n'a été fermé dimanche soir à 10<sup>h</sup> heures; quand nous avons fermé il n'y avait dans la salle qu'un homme, qui marche avec des béquilles. En m'éveillant pendant la nuit, j'ai vu un homme dans ma chambre. J'ai appelé mon mari à l'aide, mais il semblait dormir et il n'a pas répondu. Je me suis levée, et j'ai vu du sang couler de dessous

moi. J'ai couru à la cuisine; je ne pouvais pas voir l'homme distinctement, mais je crois qu'il avait un paletot noir; c'était un homme gros et grand; je ne l'ai pas reconnu pour avoir été chez nous pendant le jour. Je ne sais pas que personne eût fait des menaces contre mon mari ou contre moi.

William Schmidt, qui conduisit une voiture de brasserie, était venu dans notre établissement pendant le jour, il s'est retiré vers 9 heures et demie du soir. Schmidt et mon mari étaient en bons termes. Mon mari et moi nous vivions heureux ensemble, et nos affaires prospéraient. Un homme, dont la description pourrait correspondre à celle de l'individu que j'ai vu la nuit passée dans ma chambre, a vécu autrefois avec nous. Il se nommait Frederick Hillman; lui et mon mari n'étaient pas bien ensemble; ils ont eu une querelle au sujet de revolvers, et depuis il n'est plus revenu à la maison. Un autre homme, nommé Peter, a vécu avec nous. Hier un certain John Wesser et son beau-frère se sont battus, et mon mari les a séparés. Il y avait encore un autre homme qui devait \$29 à mon mari et qui avait l'habitude de venir chez nous. Son nom est Jacob Early; il était en froid avec mon mari."

Cette déposition, comme on voit, n'apprend pas grand chose; mais la police a obtenu d'autre part des renseignements, en conséquence desquels elle a arrêté un charpentier, nommé George Griess, ainsi que William Schmidt dont il est parlé dans le rapport de Mme Gunner. Schmidt est cocher au service de MM. Weber et Fuehrer, brasseurs à Williamsbourg, coin de Graham avenue et Meserole street. On assure que de graves présomptions existent contre lui, mais il dit pouvoir prouver par le témoignage de sa femme qu'il est rentré chez lui samedi soir à 11 heures, et qu'il n'est pas ressorti avant le lundi à 4 heures du matin, pour livrer de la bière aux clients. On remarquera que ceci est en contradiction avec la relation de Mme Gunner, suivant laquelle Schmidt est venu dans le débit de bière de son mari le dimanche et s'est retiré à 9 heures et demie du soir.

NOUVELLE TENTATIVE DE SUICIDE.—Dans la matinée d'hier, un malade nommé James Guiley, qui paraissait être sous l'influence de l'ivresse, a tenté de se suicider en se jetant dans le port, du haut du quai Boucours.

Il a été sauvé par le constable Granchamp qui l'a conduit à la station de la police riveraine.

LE CRIME DE WILLIAMSBOURG.—Le coroner Garroll a reçu la déposition ante mortem d'Apollonia Gunner, veuve du débauché de bière John Gunner, assassiné lundi matin en sa résidence d'East Williamsbourg. Elle s'est exprimée en ces termes:

"J'aurai 30 ans le mois prochain; je suis native d'Allemagne; je crois que je suis mortellement blessée et que je ne puis pas guérir. Notre établissement n'a été fermé dimanche soir à 10<sup>h</sup> heures; quand nous avons fermé il n'y avait dans la salle qu'un homme, qui marche avec des béquilles. En m'éveillant pendant la nuit, j'ai vu un homme dans ma chambre. J'ai appelé mon mari à l'aide, mais il semblait dormir et il n'a pas répondu. Je me suis levée, et j'ai vu du sang couler de dessous

moi. J'ai couru à la cuisine; je ne pouvais pas voir l'homme distinctement, mais je crois qu'il avait un paletot noir; c'était un homme gros et grand; je ne l'ai pas reconnu pour avoir été chez nous pendant le jour. Je ne sais pas que personne eût fait des menaces contre mon mari ou contre moi.

William Schmidt, qui conduisit une voiture de brasserie, était venu dans notre établissement pendant le jour, il s'est retiré vers 9 heures et demie du soir. Schmidt et mon mari étaient en bons termes. Mon mari et moi nous vivions heureux ensemble, et nos affaires prospéraient. Un homme, dont la description pourrait correspondre à celle de l'individu que j'ai vu la nuit passée dans ma chambre, a vécu autrefois avec nous. Il se nommait Frederick Hillman; lui et mon mari n'étaient pas bien ensemble; ils ont eu une querelle au sujet de revolvers, et depuis il n'est plus revenu à la maison. Un autre homme, nommé Peter, a vécu avec nous. Hier un certain John Wesser et son beau-frère se sont battus, et mon mari les a séparés. Il y avait encore un autre homme qui devait \$29 à mon mari et qui avait l'habitude de venir chez nous. Son nom est Jacob Early; il était en froid avec mon mari."

Cette déposition, comme on voit, n'apprend pas grand chose; mais la police a obtenu d'autre part des renseignements, en conséquence desquels elle a arrêté un charpentier, nommé George Griess, ainsi que William Schmidt dont il est parlé dans le rapport de Mme Gunner. Schmidt est cocher au service de MM. Weber et Fuehrer, brasseurs à Williamsbourg, coin de Graham avenue et Meserole street. On assure que de graves présomptions existent contre lui, mais il dit pouvoir prouver par le témoignage de sa femme qu'il est rentré chez lui samedi soir à 11 heures, et qu'il n'est pas ressorti avant le lundi à 4 heures du matin, pour livrer de la bière aux clients. On remarquera que ceci est en contradiction avec la relation de Mme Gunner, suivant laquelle Schmidt est venu dans le débit de bière de son mari le dimanche et s'est retiré à 9 heures et demie du soir.

air, que la ménagerie est très-bien composée. Nous serons surtout curieux de voir l'hippopotame...

AVIS.

Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un écrit de ma main ou de celle de mon épouse.

MM. Marchand, Frères & Cie informent leurs pratiques et le public en général, qu'ils font maintenant leurs affaires dans le magasin...

A VENDRE. GRAND AVANTAGE.

1o. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes, comprenant 3 logements...

BON A SAVOIR. — tous ceux qui ont besoin d'acheter des marchandises sèches...

VAUDREUIL. — Un désastreux incendie est arrivé à Vaudreuil dernièrement. Une magnifique maison appartenant à un cultivateur de l'endroit...

Defense d'Avancer.

La soussignée donne avis au public qu'elle n'entend être responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre écrit de sa main.

LES EMPOISONNEURS. — Liste consignée des grèves! Dans l'Illinois, lundi, 60 mineurs ont failli être empoisonnés en mangeant leur dîner...

VENTE PAR LE SHERIF DISTRICT DE JOLIETTE.

C. S. Joliette—No. 924. Bribant vs E. B. Lamarche.

PUTNAM, CONN.—Lundi soir, de la semaine dernière, M. Joseph Champeau, fils aîné, tombé accidentellement dans la rivière n'est sauvé...

—On a retrouvé samedi sur le fleuve St. Laurent le corps d'un inconnu. Son signalement est comme suit: un homme de petite taille, portant favoris et moustache blonde, cheveux noirs...

A Vendre.

Un moulin à Seie, situé à St. Côme, à cinq arpents de l'Église, sur la Rivière L'Assomption, avec un lopin de terre d'environ 7 arpents en superficie...

UNE SOURCE EN MER.—Il existe en pleine mer, au milieu du golfe de la Speszia, une source d'eau douce des plus abondantes et des plus fraîches...

A VENDRE.

1o. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière...

DECEDES. — De cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 2 ans, 8 mois et 18 jours, Charles Édouard, enfant de M. Bénoni Robert.

IMPORTANTE NOUVELLE

Encore des Réductions énormes sur nos Marchandises!

Nous voulons vendre à meilleur marché que tout le monde. Nous ne regardons pas de vendre au-dessous du prix...

A. PILON & Cie

Le magasin le plus en RENOM et le plus achalandé de tout le pays!

LA LUTTE SERA TERRIBLE CE PRINTEMPS! LA COMPÉTITION EST AFRÉUSE! Mais nous n'avons pas peur de la bataille...

COTONS! COTONS! Coton jaune... 5 verges pour 5 c. Coton jeune... 5 " " 10 c. Coton blanc... 5 " " 15 c.

NOTRE NOM N'EST PAS PILON.

Coton Herring 32 pouces... 9 c. seulement. Coton Herring 36 pouces... 10 c. Coton blanc... 2, 3, 4 et 5 c.

ALPACAS! ALPACAS!

Alpacas noirs... 8 et 9 cts Alpacas noirs fins... 10 et 12 cts Alpacas noirs fins... 15 et 20 cts

A PILON & CIE. ÉTOFFES A ROBES!

Nous avons toujours de belles étoffes à robes pour... 5 et 8 cts Biaux carreaux soie et laine... 10 cts Biaux broches et barreaux... 10 cts

LE DEPARTEMENT PAR EXCELLENCE TWEEDS, DRAPS ET TRICOTS!

Tweed... 15 cts seulement Tweed... 20, 25 et 30 cts Tweed de fantaisie... 40 cts Tweed d'Halifax... 45 cts

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

Nos Tapis de 60 cts achèvent. Nous les avons remplacés par une ligne d'encan encore meilleure que nous offrons à 50 et 55 cts.

GRAND OUBLI!

Notre département de modes est ce qu'il y a de plus beau à Montréal. Notre assortiment de Fleurs est sans rival et nos fleurs sont vendues à meilleur marché qu'en gros.

Notre dernier mot.

Nous servons près de 5,000 pratiques par jour. Notre magasin comprend 4 immenses étages. Le 1er étage aura 150 pieds de longueur avec l'allonge que nous sommes à construire aujourd'hui.

A. PILON L. J. PELLETIER.

615 RUE St. CATHERINE, MONTREAL. A l'Écrite de la Boule Verte. 8 Mai 1877.

CIRCULAIRE

DU PRINTEMPS 1877.

GREENE & SONS

Nos. 517, 519, 521, 523 & 525 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Fabricants et Négociants

EN GROS DE CHAPEAUX DE FEUTRE

ET DE PAILLE POUR HOMMES, FEMMES et ENFANTS.

Nous annonçons à nos pratiques de la campagne que l'assortiment de Chapeaux de toutes sortes que nous avons maintenant en mains est très varié et à des prix réduits.

Une visite d'inspection suffira pour convaincre nos pratiques que nous sommes en état de fournir des CHAPEAUX et CASQUETTES dans les dernières modes sur des conditions libérales.

GREENE & SONS

St. Jean de Matha, 26 Avril 1877.

Avis Public.

Le soussigné informe le public de n'avancer à qui que ce soit à son nom, sans une permission signée par lui-même.

F. X. LASSALLE, Marchand.

St. Jean de Matha, 26 Avril 1877.

AVIS

EST par les présentes donné, que Jean Jacques Provost marchand épicer et Charles Bernard Henri Leprohon, député sheriff, tous deux de Joliette, ont ce jour contracté ensemble une société, sous les noms et raison sociale de Provost, Leprohon & Co., dans le but d'exploiter les magnifiques carrières de Joliette.

Le dit J. J. Provost est seul chargé de l'administration des affaires.

La société ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre revêtu de la signature sociale et contresigné par J. J. Provost.

PROVOST, LEPROHON & Co. Joliette, 15 février 1877.

HOTEL RICHELIEU

Coin des Rues Notre-Dame & St. Vincent, vis-à-vis le Palais de Justice

MONTREAL

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les plans Européen et Américain. L'Hôtel peut recevoir 200 personnes.

CONDITIONS: Plan Américain, Chambre et Pension \$1.50 par jour.

Plan Européen \$1.00 par jour, pour une chambre élégamment fournie.

L'omnibus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.

J. B. DUROCHER, Propriétaire.

Montréal, 23 Avril 1877



APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVIN'S WORM PASTILLES.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers ET CHEZ DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montréal

On n'aura plus de Cheveux Gris.

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PRÉFÉRÉBLE DES CHEVEUX.

CETTE EXCELLENTE PREPARATION

Crème les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommadé

PRIX, 50 Cts. LA BOUTEILLE. En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMIERS, DEVINS & BOLTON, Agents, Montréal.

Après Joliette, M. LA. BOBITAILLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN.

\$50,000 EN ARGENT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, Maître, Rivière St. Pierre | L'ÉCHEVIN NELSON, H. A. NELSON & Fils A. PROUDFOOT, M. D., Oculiste, Ac. | HON. P. MITCHELL.

L. BEAUBIEN, M. P. P. | J. ALD. QUIMET, M. P. | N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Églises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurances contre les Risques des Manufactures ou Établissements de Commerce, évitant ainsi les pertes produites par des Incendies désastreux, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées ont un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débitures qui pourraient être d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent Général, 97, RUE St. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.

Atelier Typographique DE LA 'Gazette de Joliette.' ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES TELS QUE CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC. MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la 'Gazette' POUR LES AVOCATS :

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arret avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :

Rôles d'Evaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS :—

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE. RUE NOTRE DAME. EDD. CUILBAULT, Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES

pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions.

Vente en gros et en détail.

AU PLUS BAS PRIX.

Joliette, avril 1874.

Assurances.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU C. NADA.

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau :—245, Rue St. Jacques

MONTREAL

Président : Col. A. C. DeLOTBINIER HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président : Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR-GERANT ET SECRETAIRE EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montreal

Lev. P. LeBlanc, (Evêque) Montreal.

A. Desjardins, Ecr., Montreal.

Wm. Angus, Ecr., Montreal.

Président, Compagnie de Papier du Can

J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup

L. Mollé, Ecr., M. P., St. Jean.

Président de la Banque de St. Jean.

G. Baby, Ecr., M. P., Joliette.

Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke.

Edouard H. Goff, Ecr., Montreal.

Arthur Dansereau, Ecr., Montreal.

Col. A. A. Stevenson, Montreal.

T. H. Mahoney, Ecr., Québec.

L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie.

Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varennes

L. H. Bias, Ecr., Montmagny.

—

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires en pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux.

—

Montreal, 20 Avril 1

PEINTURE! PEINTURE!

POUR

Maison, Enseigne & Fresque.

—AUSSI:—

Pour Office, Résidences Privées, le tout peint dans le dernier style et aux conditions les plus libérales.

Plans fournis au besoin.

Fred. GRUBE

RUE DELAUAUDIERE JOLIETTE.

(Maison de J.-Bte. DESMARAIS.)



A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers

KT 0177

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montreal

VIN DE QUININE

DE

DEVINS & BOLTON

Est le seul vin qui est approuvé et recommandé par les Médecins et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

—

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,

Voisins du Palais de Justice, Montréal.

A VENDRE CHEZ TOUS LES

PHARMACIENS ET EPICIERS.

Agencé à Joliette, M. L. ROBILAILLE

BOIS DE SCIAGE

500,000 Pieds de Bois à Vendre

PAR LA

CH. A BOIS DE JOLIETTE

CONSISTANT EN :

PLANCHES DE 1 POUCE,

MADRIERS DE 2 POUCES,

MADRIERS DE 3 POUCES

EN PIN ET EN EPINETTE

EN VIGNON

100,000 LATTES,

ET UNE GRANDE QUANTITE DE

BOIS DE CHARPENTE

La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE

profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour

Planer, mortaiser et embouvetter.

Et qu'elle pourra livrer tous les bois entiers et préparés pour la construction.

Joliette, Avril 1874

—

Assurances.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

DU C. NADA.

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau :—245, Rue St. Jacques

MONTREAL

Président : Col. A. C. DeLOTBINIER HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président : Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR-GERANT ET SECRETAIRE EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montreal

Lev. P. LeBlanc, (Evêque) Montreal.

A. Desjardins, Ecr., Montreal.

Wm. Angus, Ecr., Montreal.

Président, Compagnie de Papier du Can

J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup

L. Mollé, Ecr., M. P., St. Jean.

Président de la Banque de St. Jean.

G. Baby, Ecr., M. P., Joliette.

Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke.

Edouard H. Goff, Ecr., Montreal.

Arthur Dansereau, Ecr., Montreal.

Col. A. A. Stevenson, Montreal.

T. H. Mahoney, Ecr., Québec.

L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie.

Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varennes

L. H. Bias, Ecr., Montmagny.

—

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires en pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux.

—

Montreal, 20 Avril 1

PEINTURE! PEINTURE!

POUR

Maison, Enseigne & Fresque.

—AUSSI:—

Pour Office, Résidences Privées, le tout peint dans le dernier style et aux conditions les plus libérales.

Plans fournis au besoin.

Fred. GRUBE

RUE DELAUAUDIERE JOLIETTE.

(Maison de J.-Bte. DESMARAIS.)

Tableau de l'arrivée et départ des mailles du District de Joliette et autres endroits voisins

MALLES QUOTIDIENNES

ARRIVEE 1 Maille pour Montréal, arriant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Épave, 2 P. M.

1 A. M. 2 Maille pour Rawdon, arriant à St. Liguori et Montcalm, 1 P. M.

0 30 A. M. 3 Maille pour d'Aillebout, arriant à Killarney, 1 P. M.

Midi. 4 Maille pour St. Félix de Valois, arriant à St. Thomas et St. Elizabeth, 8 A. M.

0 50 P. M. 5 Maille de Ste. Elizabeth à Berthier tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et retour, 6 A. M.

11 A. M. 6 Maille de St. Jean de Matha, tous les lundis, mercredi et vendredi, 8 A. M.

F. 7 Maille de Bienheureux Alphonse de Rodriguez à Killarney, tous les lundis, mercredi et vendredi, 8 A. M.

8 Maille de d'Aillebout à Ste. Béatrice tous les mardi et samedi, 8 A. M.

MALLE BI-HEBDOMADAIRE

1 Maille de St. Théodore de Chartsey à Rawdon, arriant à Chantelle tous les mercredi et samedi, 8 A. M.

MALLES HEBDOMADAIRE

1 Maille partant le mardi matin de St. Jean de Matha pour Ste. Enimie, de l'En. St. Zéna et St. Michel des Sœurs, revenant à St. Jean de Matha le jeudi après-midi, 8 A. M.

2 Maille de B. Alphonse de Rodriguez à St. Côme, tous les samedis, 8 A. M.

MALLES QUOTIDIENNES

Pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julienne, revenant par St. Esprit et St. Roch, Lavallée, 8 30 P. M.

4 A. M. St. Sulpice, Lavallée, 7 00 P. M.

7 P. M. L'Assomption et Berthier, 1 4 00 A. M.

—

LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par la

Société d'Imprimerie de Joliette (LIMITÉ.)

Bureau : Rue Notre-Dame JOLIETTE.

—

ABONNEMENTS CANADA

Edition bi-hebdomadaire..... \$2 50 (Payable d'avance.)

Edition hebdomadaire (d'avance)..... 1 00

—

POUR LES ETATS-UNIS

Edition bi-hebdomadaire (un an)..... \$2 50

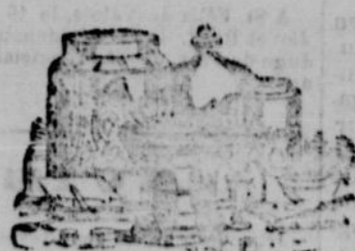
hebdomadaire..... 1 00

—

Toute personne désirant cesser son abonnement, doit en donner avis un mois d'avance et payer les arriérés. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

—

Les frais de port sont payés par les Editeurs.



Dr. LAURIER & FILS

Pharmacie de Famille,

(En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail, des graines de jardins des premières maisons, avec garantie.

UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût.

ON Y VEND aussi du soda et du gingembre et l'on y tient un dépôt de Chloroforme renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

—

Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes affectées de cancers, de chancre et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice. Venez le consulter Joliette, 1 avril 1874

AVIS

EST par les présentes donné, que Jean Jacques Provost marchand épicier et Charles Bernard Henri Leprohon, député sheriff, tous deux de Joliette, ont ce jour contracté ensemble une société, sous les noms et raison sociale de Provost, Leprohon & Co., dans le but d'exploiter les magnifiques carrières de Joliette.

Le dit J. J. Provost est seul chargé de l'administration des affaires.

La société ne sera responsable d'aucune dette contractée au son nom, sans un ordre revêtu de la signature sociale et contre-signé par J. J. Provost.

—

PROVOST, LEPROHON & Co.

Joliette, 15 février 1877.



HOTEL RICHELIEU

Coin des Rues Notre-Dame & St. Vincent, vis-à-vis le Palais de Justice

MONTREAL

C'est le seul Hotel de la Ville tenu sur les plans Européen et Américain. L'Hotel peut recevoir 200 personnes.

CONDITIONS :

Plan Américain, Chambre et Pension \$1.50 par jour.

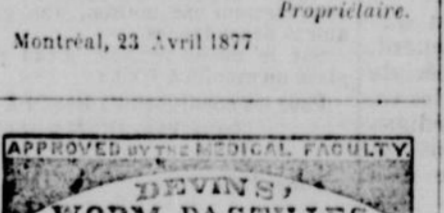
Plan Européen \$1.00 par jour, pour une chambre élégamment furnie.

L'omnibus de l'Hotel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.

—

J. B. DUROCHER, Propriétaire.

Montreal, 23 Avril 1877



APPROUVEE PAR LA FACULTE MEDICALE

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montreal

—

On n'aura plus de Cheveux Gris.

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.

—

CETTE EXCELLENTE PREPARATION

Crème des cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

—

C'est moins cher que toute autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

—

PRIX, 50 Cts LA BOUTEILLE

En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMIERS, DEVINS & BOLTON, Agents, Montreal.

—

Agencé à Joliette, M. L. ROBILAILLE

RELIURE.



J. B. LAFONTAINE.

A l'honneur d'informer le public de la

Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE MANSEAU

En face de

B. Vezina & D. Desormier, N. P.

—

Ce monsieur exécutera avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier.

—

Deux fois les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montreal.

—

Joliette, 18 Novembre 1876.



PHARMACIE CANADIENNE

(ETABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBILAILLE a l'honneur

d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la

baie, ci-devant occupée par M. G. E. Panneton, épicier, porte voisine de la

Banque d'Échange.

—

M. L. Robilaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en

général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jus-à-présent à la

Pharmacie Canadienne et prend le libéré de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

—

Outre un assortiment varié de drogues, médicaments patentés, parfums, objets de

fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le sou-

signé offre en vente une quantité considérable de

Graines d'oignon,

de Trefle de l'Ouest,

de Ravenon,

de Rave,

de Navet blanc et jaune,

de Betteraves,

de Carotte,

de Choux,